

Image not found or type unknown



Visite médicale de reprise

Par **Ta79**, le **25/09/2018 à 10:24**

Bonjour, rnrnAprès une grande absence au travail suite d'un congé parental j'ai repris mon travail il y a 3 semaines et j'ai toujours pas passé la visite de reprise auprès du médecin du travail, j'ai demandé à mon employeur ou il était adhérent pour que je puisse moi même prendre un rendez-vous et je viens d'appeler le numéro qu'il m'a donné et ils m'ont dit qu'il était pas adhérent chez eux, je m'en doute qu'il soit adhérent à aucun médecin du travail car il fait 5 ans que je travaille chez lui et j'ai jamais eu de visite médicale. L'ambiance au travail est insupportable car je suis privé de faire mes vrais tâches, il fait tout pour je démissionne. rnEst-ce que je suis obligé d'aller travailler sans passer la visite, à qui je dois m'adresser pour m'aider dans les démarches à suivre. rnrnrnMerci de votre réponse